



ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE**

LUNDI 30 NOVEMBRE 2009

Compte-rendu

127 clubs sont présents ou représentés

- Rapport d'activité – il est approuvé à l'unanimité moins sept abstentions
- Rapport financier - il est approuvé à l'unanimité moins trois abstentions
- Partenariat, rapprochement, fusion...comment répondre à la crise du bénévolat et au défi de la professionnalisation ?
- Questions diverses

RAPPORT D'ACTIVITES

Depuis l'assemblée générale du 26 novembre 2008 jusqu'à ce jour, l'Office des Sports a tenu ou participé à :

- 8 réunions de bureau,
 - 1 réunion du comité directeur,
 - 1 réunion pour l'attribution des subventions de la Ville de Lyon,
 - 8 réunions du comité de gestion du "FAIR PLAY"
-
- En matière d'adhésions, **320** clubs avaient adhéré à L'OFFICE DES SPORTS DE LYON pour la saison 2007-2008. Pour la saison 2008-2009, **330** clubs de sport nous ont rejoints.
 - Mi-décembre 2008, l'ensemble des clubs a été invité à l'inauguration du Fair-Play.
 - Le 26 janvier 2009, l'OFFICE DES SPORTS DE LYON était associé à la traditionnelle soirée de remise des "LIONS D'OR 2008" qui s'est déroulée dans le cadre prestigieux du Palais des Congrès. Comme toujours, cet important évènement médiatique a été vivement apprécié par les dirigeants des clubs de sport de l'OSL invités
 - La soirée du GUIDE DU SPORT 2009-2010 s'est déroulée le mercredi 16 juin 2009 dans les locaux de l'Office des Sports et du restaurant "FAIR PLAY". Cette réception était organisée conjointement par la VILLE DE LYON, l'OFFICE DES SPORTS, la société "ESPRIT D'ACTION" et le groupe "ACCOR".
 - L'OSL a participé à la répartition des subventions de la VILLE DE LYON sur la base des critères mis en place. Une révision de ces critères pourrait se faire courant 2010 pour la saison 2010-2011. Elle pourrait être basée sur des attributions plus recentrées sur les clubs de LYON.
 - L'OSL a travaillé sur les plannings d'occupation des piscines pour la saison 2009-2010. Parallèlement, s'élabore un rapprochement de LYON NATATION (Environ 1500 licenciés) et l'ASPTT NATATION (Environ 400 licenciés). Les discussions sont en cours pour déterminer la forme de ce rapprochement mais il est certain que la VILLE DE LYON ne peut se permettre d'avoir deux clubs de natation de "haut niveau" à supporter. Il en va de même dans d'autres disciplines.
 - L'OSL a travaillé également à l'élaboration des plannings des patinoires pour les stages d'été et pour la saison 2009-2010. Par ailleurs, la Ville de Lyon reste attentive à ce que les meilleurs éléments de Lyon Glace Patinage soient réellement dirigés vers le pôle France de Charlemagne et puissent s'y intégrer aisément.
 - L'idée d'un rapprochement entre l'AUNL, le CERCLE DE L'AVIRON DE LYON et l'AVIRON CLUB LYON CALUIRE, est relancée à leur demande.
 - On envisage la création d'une équipe de haut niveau en gymnastique dans laquelle, et en tenant compte de leur niveau respectif, la Convention Gymnique et Lyon Gym pourront trouver leur place. La fusion de deux (voir plus) clubs cyclistes de Lyon est également envisagée, les discussions reprendront début 2010.
 - En juillet 2009, 80 jeunes lyonnais issus de cinq clubs (PLVPB volley-ball, Football Club Croix-Roussien, Lyon St Fons Taekwondo, Lyon Natation, ASUL Tennis de Table) ont participé à un échange avec cinq clubs de Francfort. Les jeunes allemands représentant huit clubs seront reçus par les clubs lyonnais en juillet prochain.

Motion : L'Assemblée Générale de l'OSL du 30 novembre 2009 approuve ce rapport d'activité.

La motion est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

En 2007, le compte de résultat s'était soldé par un excédent de 10 979 euros.

En 2008, ce même compte donne un résultat négatif de 1 115 euros.

Ce n'est pas un résultat inquiétant bien évidemment. Il convient d'analyser les différentes lignes de ce compte pour mieux connaître les raisons de ce petit déficit.

Au niveau des subventions, on constate une baisse de 3.14% due à la diminution du montant du remboursement du CNASEA (- 2 409 euros).

Une autre ressource est en baisse, les photocopies (-50%). Cette baisse est liée au départ de Marie Guy en 2007 et à son non remplacement. Nous nous attendions à ce résultat. Si nous avons l'accord de la Région Rhône-Alpes, nous embaucherons un nouveau salarié en 2010 dans le cadre du dispositif « emploi tremplin », ce qui nous permettra de relancer cette activité.

Voilà pour les ressources qui baissent globalement de 11.72%.

En ce qui concerne les dépenses, elles diminuent de 1.10%.

Les dépenses de fonctionnement diminuent de 22.87%. Ce résultat est bien évidemment lié à la baisse du service « photocopie », l'achat de fournitures administratives (papier, etc.), baissant par exemple de 43% et la location du photocopieur de 46%. On peut également noter que depuis plusieurs années, grâce à notre partenariat avec Coriolis Télécom, les frais de téléphone sont en diminution. Pour 2008, cette baisse est de 15.80%.

Sur les salaires, nous avons une progression de 15.80% liée à l'embauche à temps partiel et en CDD (3 mois en 2008, 3 mois en 2009) d'Amandine DUPRE. Je vous rappelle que cette embauche a permis de dégager du temps à Marc GOY pour s'occuper au 4^{ème} trimestre 2008 de la mise en place du Fair-Play qui a ouvert le 5 janvier 2009.

Vous voudrez bien noter que les remboursements de frais s'élèvent à 92.68 euros pour toute l'année 2008, que le montant des réceptions diminue de 41.8%. Cette dernière baisse est liée au partenariat avec le groupe ACCOR qui a pris en charge le buffet lors du lancement du guide des sports de Lyon en juin 2008 à l'hôtel Château Perrache.

Enfin, le compte de résultat 2009 mettra en évidence l'impact financier du Fair-Play sur le budget de l'Office des Sports. Nous en reparlerons lors de l'Assemblée Générale de 2010.

Motion : l'Assemblée Générale décide d'affecter le report à nouveau au bilan de l'Office des Sports.

La motion est adoptée à l'unanimité

Détail du compte de fonctionnement

Etat exprimé en euros		01/01/2008 31/12/2008	12 mois	01/01/2007 31/12/2007	12 mois	Variations	%
Total des produits de fonctionnement		101 840,55	100,00	115 360,60	100,00	(13 520,05)	-11,72
Prestations de services		27 614,73	27,12	38 731,50	33,57	(11 116,77)	-28,70
708000	COTISATIONS	16 620,00	16,32	16 688,00	14,47	(68,00)	-0,41
708800	PHOTOCOPIES	10 994,73	10,80	22 043,50	19,11	(11 048,77)	-50,12
Subventions d'exploitation		74 222,76	72,88	76 627,68	66,42	(2 404,92)	-3,14
740000	SUBVENTION FETE DES SPORTS			15 000,00	13,00	(15 000,00)	-100,00
740010	SUBVENTION VILLE DE LYON	65 000,00	63,83	50 000,00	43,34	15 000,00	30,00
740100	SUBVENTION CNASEA	9 222,76	9,06	11 627,68	10,08	(2 404,92)	-20,68
Autres produits de gestion courante		3,06		1,42		1,64	115,49
758000	PRODUITS DIV. GESTION COURANTE	3,06		1,42		1,64	115,49
Total des charges de fonctionnement		103 880,79	102,00	105 034,45	91,05	(1 153,66)	-1,10
Autres achats et charges externes		28 428,36	27,91	36 856,48	31,95	(8 428,12)	-22,87
606300	MATERIEL ET OUTILLAGE	345,63	0,34	605,58	0,52	(259,95)	-42,93
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 833,46	7,69	14 506,98	12,58	(6 673,52)	-46,00
613500	LOCATION COPIEUR	6 458,83	6,34	5 972,05	5,18	486,78	8,15
615200	ENTRETIEN IMMOBILIER	2 110,52	2,07			2 110,52	
615500	REPARATION ET ENTRETIEN	1 076,40	1,06			1 076,40	
615600	MAINTENANCE			381,52	0,33	(381,52)	-100,00
616000	ASSURANCE	523,80	0,51	673,87	0,58	(150,07)	-22,27
618500	FETE DES SPORTS	3 000,00	2,95	3 000,00	2,60		
622600	HONORAIRES	2 791,00	2,74	2 612,89	2,26	178,11	6,82
623110	BULLETIN O.M.S.			1 085,97	0,94	(1 085,97)	-100,00
623130	SITE INTERNET			127,73	0,11	(127,73)	-100,00
623500	CADEAUX DIVERS			596,97	0,52	(596,97)	-100,00
625100	FRAIS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	92,68	0,09	60,52	0,05	32,16	53,14
625700	MISSIONS RECEPTIONS	1 383,46	1,36	2 356,02	2,04	(972,56)	-41,28
626100	FRAIS POSTAUX	607,87	0,60	1 276,31	1,11	(668,44)	-52,37
626200	TELEPHONE	2 017,32	1,98	2 395,78	2,08	(378,46)	-15,80
627500	SERVICES BANCAIRES	187,39	0,18	175,73	0,15	11,66	6,64
628200	FORMATION			1 028,56	0,89	(1 028,56)	-100,00
Impôts, taxes, versements assimilés		767,60	0,75	733,40	0,64	34,20	4,66
633300	FORMATION CONTINUE	767,60	0,75	733,40	0,64	34,20	4,66
Rémunération du personnel		49 210,91	48,32	42 495,92	36,84	6 714,99	15,80
641100	SALAIRES	45 944,89	45,11	43 915,53	38,07	2 029,36	4,62
641200	CONGES PAYES	2 266,02	2,23	(2 311,02)	-2,00	4 577,04	198,05
641400	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	1 000,00	0,98	891,41	0,77	108,59	12,18
Charges sociales		21 530,52	21,14	21 542,30	18,67	(11,78)	-0,05
645100	COTISATIONS URSSAF	11 967,91	11,75	13 252,11	11,49	(1 284,20)	-9,69
645350	COTISATIONS RETRAITE	5 121,41	5,03	4 554,20	3,95	567,21	12,45
645400	COTISATIONS ASSEDIC	1 893,92	1,86	1 822,50	1,58	71,42	3,92
645500	CHARGES SOCIALES S/ C.P.	1 019,36	1,00	(1 040,36)	-0,90	2 059,72	197,98
647100	TICKETS RESTAURANTS	1 451,20	1,42	1 657,40	1,44	(206,20)	-12,44
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	76,72	0,08	153,45	0,13	(76,73)	-50,00
648000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			1 143,00	0,99	(1 143,00)	-100,00
Dotation aux amortissements		3 942,62	3,87	3 402,35	2,95	540,27	15,88
681120	DOT. AMORT. IMMO. CORP.	3 942,62	3,87	3 402,35	2,95	540,27	15,88
Autres charges		0,78		4,00		(3,22)	-80,50
Etat exprimé en euros		01/01/2008 31/12/2008	12 mois	01/01/2007 31/12/2007	12 mois	Variations	%
658000	CHARGES DIV. GESTION COURANTE	0,78		4,00		(3,22)	-80,50
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(2 040,24)	-2,00	10 326,15	8,95	(12 366,39)	-119,76
RESULTAT FINANCIER		925,10	0,91	652,40	0,57	272,70	41,80
Intérêts et produits financiers		925,10	0,91	652,40	0,57	272,70	41,80
763000	REVENUS DES AUTRES CREANCES	925,10	0,91	652,40	0,57	272,70	41,80
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(1 115,14)	-1,09	10 978,55	9,52	(12 093,69)	-110,16
Résultat exceptionnel							
TOTAL DES PRODUITS		102 765,65	100,91	116 013,00	100,57	(13 247,35)	-11,42
TOTAL DES CHARGES		103 880,79	102,00	105 034,45	91,05	(1 153,66)	-1,10
Résultat		(1 115,14)	-1,09	10 978,55	9,52	(12 093,69)	-110,16
Contribution en nature - Produits							
Contribution en nature - Charges							